

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU JEUDI 23 MARS 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vingt-trois mars, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le seize mars deux mille dix-sept, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Christine JANODET- Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Madame Christine JANODET, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

Jean-François CHAZOTTES - Stéphanie BARRÉ - Hind BENAINI - Hamide KERMANI - Nathalie BESNIET - Imène BEN CHEIKH - Farid RADJOUH - Marilyne HERLIN - Paul FAROUZ - Alain GIRARD - Thierry ATLAN - Jacqueline MARCONI.

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

Dahmane BESSAMI - Pierre STOUVENEL - Monique KUCINSKI - Geneviève BONNISSEAU - Josiane DAUTRY - Maribel AVILES CORONA - Malikat VERA - Christian BRISSEPOT - Frank-Eric BAUM - Patrick BOURGEOIS - Eddy JOURDE Karine BETTAYEB - Sana EL AMRANI - Line ASSOGBAVI - Lyonel CROS - Brahim MESSACI - Denis REYNAUD - Claude SANCHO.

**ETAIENT REPRESENTES**

Christian DE BARROS représenté par Alain GIRARD

Marco PISANU représenté par Line ASSOGBAVI

Mariane CIMINO représentée par Denis REYNAUD

**ABSENT**

Pascal PERRIER

**1 – Désignation d'un secrétaire de séance**

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Maribel AVILES CORONA ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction. Elle l'a acceptée.

Christophe JOSEPH, Directeur général des services de la Ville, qui assistait à la séance, a été désigné adjoint à titre d'auxiliaire.

Madame la Maire propose une minute de silence en hommage à Pascal PERRIER, Maire-adjoint en charge des affaires sociales, de la solidarité, des personnes âgées et de la petite enfance décédé dans la nuit du 14 au 15 mars 2017.

## **2 - Approbation du procès-verbal de la dernière séance.**

En raison de problèmes techniques rencontrés lors de l'enregistrement de la séance du 23 février 2017, le procès-verbal n'a pu être réalisé. Le compte rendu simplifié a été envoyé aux Conseillers municipaux le 28 février 2017.

*Adopté à la majorité (3 voix contre du groupe Agir pour Orly).*

## **3 – Compte rendu des décisions prises par Madame la Maire en vertu de la délégation de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales donnée par le Conseil municipal par délibération du 17 avril 2014 en application de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales.**

Monsieur Denis REYNAUD pose des questions sur les décisions 99, 103, 112 et 113.

Monsieur Brahim MESSACI pose une question sur la décision 113.

Monsieur Claude SANCHO pose des questions sur les décisions 61, 75 et 101.

Madame la Maire propose ensuite d'aborder l'ordre du jour du Conseil municipal :

---

## **5 - Rapport sur les actions entreprises à la suite des observations de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) d'Ile-de-France.**

*L'assemblée municipale prend acte.*

## **6 - Fixation des trois taxes directes locales et de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour l'année 2017.**

*Adopté à la majorité (7 abstentions : 3 du groupe Agir pour Orly et 4 dont 2 pouvoirs du groupe Une nouvel ère pour Orly).*

## **7 - Budget primitif 2017 - Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP).**

*Adopté à l'unanimité.*

## **8 - Demande de subvention, auprès de différents organismes, pour la création et l'aménagement d'un guichet unique d'accueil des usagers et administrés du Centre administratif de la Ville d'Orly.**

*Adopté à la majorité (3 voix contre du groupe Agir pour Orly).*

**9 - Demande de subvention, auprès de différents organismes, pour la création d'une carrière équestre au parc des Saules.**

*Adopté à la majorité (3 abstentions du groupe Agir pour Orly).*

**10 - Demande de subvention, auprès de différents organismes, pour la création d'une salle de musculation au sein du complexe BELTOISE.**

*Adopté à l'unanimité.*

**11 - Conventions de mises à disposition de personnels entre la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture en Ile-de-France et la Ville d'Orly.**

*Adopté à la majorité (3 voix contre du groupe Agir pour Orly).*

**12 - Convention de transfert de gestion d'un bien relevant du domaine public communal au 43, rue du Docteur Calmette – Projet de recyclerie.**

*Adopté à la majorité (7 voix contre : 3 du groupe Agir pour Orly et 4 dont 2 pouvoirs du groupe Une nouvel ère pour Orly).*

**13 - Signature du Contrat Enfance Jeunesse à intervenir entre la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne et la Ville d'Orly.**

*Adopté à l'unanimité.*

**14 - Programmation 2017 des actions de prévention.**

*Adopté à l'unanimité.*

**15 - Présentation du rapport d'activité du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communication (SIPPEREC) pour l'année 2015.**

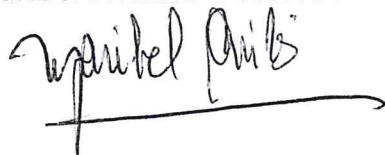
L'assemblée municipale prend acte.

### **Questions diverses**

Aucune question diverse n'étant soulevée, la séance est levée à 22h30.

La secrétaire de séance

Maribel AVILES CORONA



La Maire d'Orly

Christine JANODET



